

Communauté de l'église Notre-Dame



La Fraternité Saint-Pierre au sein de la
paroisse Saint-Guillaume de Bourges

fsspbourges.fr

N° 27 – février 2018

La Septuagésime, vestibule du Carême

Le temps de la Septuagésime commence toujours la 9^e semaine avant Pâques et compte 3 dimanches appelés dimanches de la Septuagésime, de la Sexagésime et de la Quinquagésime. Cette époque liturgique est un prélude du temps du Carême et une préparation éloignée à la fête de Pâques. Elle sert de transition à l'âme qui doit passer des joies du cycle de Noël à l'austère pénitence de la Sainte Quarantaine. Si la pénitence n'est pas encore de rigueur, la couleur des ornements est déjà le violet. Comme pendant l'Avent, le *Gloria in excelsis* est suspendu parce que c'est le chant qui, après avoir célébré le Christ naissant dans notre chair mortelle, doit le célébrer lorsqu'il naîtra dans sa chair Immortelle, c'est-à-dire lorsqu'il sortira du tombeau. « Né d'abord de la Vierge, vous renaissiez maintenant au sépulcre » dira alors la Sainte Église. Avec le temps de la Septuagésime commence donc le cycle qui a pour centre la solennité des solennités : la fête de Pâques.

Le cycle de Noël est essentiellement dépendant du cycle pascal, car si Dieu est descendu jusqu'à nous, c'est pour nous élever jusqu'à Lui. Au cycle de l'Incarnation, où la liturgie nous montre un Dieu qui se revêt de notre humanité, correspond donc le cycle de la Rédemption où elle nous montre Jésus qui nous rend participants de sa divinité. C'est là la grande œuvre que le Père a donné à faire à son Fils. Aussi, l'Église, qui nous a manifesté la divinité du Christ pendant la première partie de l'année liturgique, nous montre dans la deuxième ce que Jésus a fait pour nous la mériter et nous la communiquer.

Il y aura entre Lui et Satan une lutte violente qui ira s'accroissant durant les trois périodes successives appelées temps de la Septuagésime, du Carême et de la Passion. Le Christ est Dieu, la victoire lui est donc assurée. Et nous

entrons dans le temps pascal où le triomphe du Sauveur sur le démon, la chair et le monde s'affirme par sa résurrection, par son ascension et par la fondation de l'Église à laquelle il envoie l'Esprit-Saint. Et dans le temps après la Pentecôte, Jésus continue à envoyer cet Esprit vivifiant qui permet à l'Église naissante de se développer au cours des siècles pour atteindre la plénitude du Christ.

Aussi consacrait-on autrefois : 1) à l'initiation des catéchumènes et à la pénitence publique des chrétiens coupables, les semaines qui précèdent la fête de Pâques ; 2) à la réception des sacrements du baptême et de l'Eucharistie, le Triduum de la mort et de la Résurrection du Christ ; 3) et au développement de la vie spirituelle des néophytes et des âmes réconciliées avec Dieu, la Pentecôte et les dimanches qui la suivent. De nos jours, cette même période nous replonge dans l'esprit de notre baptême et nous fait mourir et ressusciter chaque année davantage avec Notre-Seigneur par la confession pascale.

<http://www.introibo.fr/La-Septuagesime>

Abbé Louis Le Morvan

Divers



Chapelet : chaque dimanche à 10h à Notre-Dame, avant la messe.

Confraternité Saint-Pierre : elle regroupe les fidèles catholiques désireux de soutenir par la prière la sanctification personnelle et le rayonnement apostolique des prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre. Renseignements et inscription : table de presse de l'église ou <http://www.confraternite.fr>



Contact

Abbé Louis Le Morvan, FSSP

06 52 87 85 10 / 02 48 67 87 00

louislemorvan@gmail.com

fsspbourges.fr

Abbé Arnaud Moura, FSSP

06 48 07 54 37

abbe.moura@gmail.com

Maison Sainte-Solange

5, rue Macdonald - 18000 Bourges

Chanoine Stéphane Quessard, curé de la paroisse St-Guillaume

02 48 24 07 93 (secrétariat)

Ordo du mois de février

Je 1 St Ignace d'Antioche	Je 15 Jeudi après les Cendres
V 2 Présentation de Jésus et Purification de la Sainte Vierge	V 16 Vendredi après les Cendres
S 3 De la Sainte Vierge	S 17 Samedi après les Cendres
D 4 Solennité de la présentation de Jésus et purification de la S. Vierge <i>Dimanche de la Sexagesime</i>	D 18 Premier Dimanche de Carême
L 5 Ste Agathe	L 19 Lundi de la première semaine
Ma 6 St Tite	Ma 20 Mardi de la première semaine
Me 7 St Romuald	Me 21 Mercredi des Quatre-Temps
Je 8 St Jean de Matha	Je 22 Chaire de St Pierre
V 9 St Cyrille d'Alexandrie	V 23 Vendredi des Quatre-Temps
S 10 Ste Scholastique	S 24 St Mathias
D 11 Dimanche de la Quinquagésime	D 25 Ile Dimanche de Carême
L 12 Les sept fondateurs des Servites de la Sainte Vierge Marie	L 26 Lundi de la Ile semaine de Carême
Ma 13 de la férie	Ma 27 Mardi de la Ile s. de Carême
Me 14 Mercredi des Cendres	Me 28 Mercredi de la Ile s. de Carême

en gras : messe publique célébrée ce jour-là à Notre-Dame

Messes et confessions

Dimanche et fêtes	9h45-10h20 : confessions 10h30 : Grand'messe
Mercredi	18h-18h25 : confessions 18h30 : messe
autres jours	Se reporter à l'agenda en page 4.

Honoraires de messes : messe : 17 € - neuvaine : 170 € - trentain : 565 €

Pour soutenir l'apostolat de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre : libellez vos dons à FSSP - Bourges

A donner en main propre aux prêtres ou à envoyer à la maison Sainte-Solange
Don déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour un don déductible de l'IFI (ex-ISF) à hauteur de 75% : nous contacter.

Agenda

Vendredi 2 : 18h30, bénédiction des cierges puis messe de la présentation de Jésus et de la purification de la Vierge Marie.

Dimanche 4 : au cours de la messe de 10h30, solennité de la présentation de Jésus et purification de la S. Vierge

Mercredi 14 : mercredi des Cendres, messe à 18h30 suivie de l'imposition des cendres

Samedi 17 : 18h – 19h, conférence de Carême à Notre-Dame (cf. ci-dessous).

Dimanche 18 : imposition des cendres après la messe. Messe célébrée par le R.P. Henri Favelin, de la Fraternité Saint-Vincent-Ferrier.

Jedi 22 : 18h30, messe de la Chaire de Saint-Pierre.

Carnet de famille

BAPTEME : Hortense Palisson le 20 janvier ; Madeleine Ponroy le 27.

RAPPEL A DIEU : Fernand Ferrando le 2 janvier

Le Carême à Notre-Dame

Chemin de Croix :

À partir du vendredi 23 février, tous les vendredis de Carême, de 18h30 à 19h.
(avec livret pour enfants)

Confessions :

✱ **Mercredi 14 février**, de 17h à 18h25 (suivi de l'imposition et de la messe des Cendres) + confessions après la messe si demandé.

✱ **Chaque dimanche** de 9h45 à 10h20

✱ **Chaque mercredi** de 18h à 18h25

Conférence de Carême : **AU CŒUR DE L'EVANGILE : LE CAREME AVEC LES BEATITUDES**

✱ **samedi 17 février, 18h-19h**, par le R.P. Henri Favelin, de la Fraternité Saint-Vincent-Ferrier, à la salle Jean de Berry de [l'église du Sacré-Cœur](#) (10 Rue de l'Abbé Moreux, 18000 Bourges)

Rappels :

- Jeûne et abstinence de viande mercredi des Cendres & Vendredi Saint
- Abstinence de viande (non-commuable en une autre pénitence) tous les vendredis de Carême

L'abstinence oblige les fidèles à partir de 14 ans.

Le jeûne oblige les fidèles de 18 à 60 ans. Les malades et les femmes enceintes en sont dispensés.

Autrefois, les catholiques jeûnaient et faisaient abstinence tous les jours du Carême. Chacun reste aujourd'hui invité à faire davantage que le peu prescrit

Le programme de la Semaine Sainte & de ses confessions sera publié en mars.